

---

## ARGUMENTAIRE

---

# RÉPONSES AUX MAUVAIS PROCÈS

### **1 – Vous êtes contre l'Europe, on ne peut qu'être pour l'Europe.**

La Communauté Européenne est, depuis sa création, un moyen choisi pour imposer aux peuples au niveau européen ce dont ils ne veulent pas quand ils s'expriment démocratiquement dans un cadre national.

Bien évidemment, des coopérations sont nécessaires entre pays européens.

Mais précisément, les coopérations qui marchent, ce sont celles qui se font en dehors du cadre de Bruxelles : le traité d'amitié franco-allemand, les projets industriels comme Ariane et Airbus, l'opposition à la guerre américaine en Irak, etc.

L'Europe à 25, et bientôt à 33, ne pourra pas fonctionner : elle sera toujours plus bureaucratique et plus inefficace.

Il faut remettre à plat la construction européenne, redonner des leviers de commande aux gouvernements soumis à la sanction du vote populaire, et développer des coopérations entre pays volontaires.

### **2 – La mondialisation, les délocalisations ne sont pas dues à l'Europe : il faut au contraire une Europe forte pour peser.**

C'est le capitalisme de la finance et des rentiers, dirigé depuis les Etats-Unis, qui produit la mondialisation dans la forme que l'on connaît, avec son cortège de délocalisations.

Mais, loin de s'y opposer, la Communauté Européenne l'a plutôt accélérée, par exemple en décidant pour le 1er janvier 1990, sans contrepartie, la libération totale des mouvements de capitaux.

Le traité actuel, comme celui de Maastricht, ne montre aucune volonté de s'y opposer d'une quelconque façon : il poursuit la destruction des services publics et avalise l'alignement par le bas des droits sociaux. La Communauté Européenne est véritablement le chausse-pied de la mondialisation libérale.

Oui, l'Europe peut lutter contre les intérêts des rentiers et contre les délocalisations d'entreprises, mais pour cela, il faut précisément rompre avec le processus actuel, qui ne fait que les encourager au lieu de s'y opposer.

### **3 – En votant NON, la France ne sera plus crédible auprès de ses partenaires européens.**

D'abord, la France n'est pas seule. Les réticences à l'égard de la construction européenne actuelle se manifestent partout, dans l'Europe élargie.

La France n'est pas seule, car cette fois-ci, non seulement des petits pays, mais aussi d'autres grands pays sont aussi susceptibles de voter NON lorsque la question leur sera posée par référendum : par exemple, le Royaume-Uni ou la Pologne.

La France sera, en tout état de cause, toujours un élément incontournable de toute construction européenne.

En outre, dans une négociation, on écoute davantage ceux que l'on sait capables de dire NON.

Et si un grand pays dit NON, voire plusieurs, il faudra bien remettre à plat la construction européenne, pour qu'elle reparte sur d'autres bases.

#### **4 – En votant NON, vous faites le jeu du nationalisme, de l'extrême-droite.**

Affirmer cela, c'est confondre la cause et l'effet.

C'est précisément parce que la Communauté Européenne dépossède les peuples de leurs droits, de l'expression démocratique de leurs choix, que les citoyens, en France et ailleurs, sont de plus en plus nombreux à s'abstenir, notamment aux élections européennes, ou à se fourvoyer dans les votes extrêmes. En redonnant à la France, et aux autres Etats membres, une vraie place en Europe, le NON est le seul vote qui combat les dérives nationalistes.

#### **5 – Ce traité n'est pas mauvais, mais il est incomplet : il faut lui ajouter du social.**

C'est une escroquerie que de présenter les choses ainsi. L'Europe sociale est une expression inventée pour masquer la mise en concurrence des systèmes sociaux : c'est le marché commun des droits sociaux et, comme tout marché commun, son but est de faire baisser les coûts sociaux, et donc de démanteler la protection sociale.

Si le libre marché sans limite est le critère ultime, comme l'affirme le traité, il n'est pas possible de lui adjoindre un « traité social » qui le contredirait.

L'Europe sociale ne peut pas exister sans remettre en cause les fondements même de la Communauté Européenne.

#### **L'ARGUMENT RÉVERSIBLE :**

- C'est une constitution, donc une grande avancée pour l'Europe.
- Ou, selon l'usage : Ce n'est qu'un traité, qui pourra être modifié.

L'une et l'autre affirmations sont fausses.

C'est une mystification que de parler de Constitution : un peuple se donne à lui-même une constitution, mais 25 peuples entre eux passent un traité.

En employant le mot Constitution, les européistes préparent un argument d'autorité à l'égard de ceux qui critiquent la Communauté Européenne : « c'est un texte fondateur, vous ne pouvez pas le remettre en cause ».

En fait ce n'est pas une avancée, mais la réalité actuelle de la Communauté que l'on fige pour qu'elle ne puisse plus être remise en cause.

Mais certains de ses partisans tentent parfois de parler de traité, comme pour diminuer la portée des critiques, en laissant penser qu'il sera possible de le modifier ou de le compléter après. Mais précisément, après, il sera très difficile de changer quelque chose, puisqu'il faudra l'accord de tous les Etats membres pour le faire.

C'est effectivement un traité, mais qui se nomme lui-même constitution pour faire taire après son adoption toute critique.